

# Capbreton

Magazine municipal



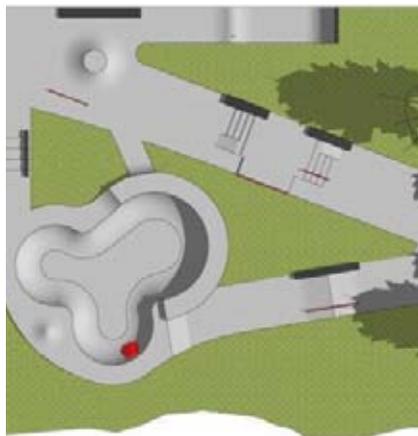
n° 135

Octobre  
2013

## Plus de cent associations p 11



## 4 Aménagement



### Nouveaux espaces

L'avenue des Alouettes et le skatepark en travaux et le jardin public à l'étude.

## 6 Environnement



### Préserver

Gérer les risques d'érosion de la côte et surveiller la qualité des eaux de baignade.

## 19 Rétro

**Rencontre avec une sirène :**  
la Princesse de Monaco.

## 20 Semaine bleue

**Animations pour les retraités et personnes âgées.**

## 8 Dossier



### Nouveautés de rentrée

Temps d'activités périscolaires, école maternelle rénovée, classe supplémentaire à Saint-Exupéry.

## 17 Culture



### Maison de l'Oralité et de Patrimoine

Un nouveau lieu de mémoire et de vie.



*La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier recyclé par une imprimerie "Imprim'vert".*

Magazine municipal N°135

Octobre 2013

Ce numéro a été tiré à

11 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Patrick Laclédère

Codirecteur de la publication :

Nelly Bétaille

Réalisation :

Agence Caractères

05 58 91 40 40 - Saint-Paul-Hès-Dax

Photos : Mairie de Capbreton, Palais Princier, Service communication Macs, Balloïde Photo, Michel Duhaa (bateau l'Arc-en-ciel).

# C'est l'heure de la rentrée



La saison 2013 est déjà derrière nous.

La fréquentation estivale a été bonne avec un temps particulièrement ensoleillé. Pas de problème majeur à déplorer, que ce soit en terme de sécurité ou de surveillance des plages. Merci à tous les acteurs qui ont œuvré pour faire de cette saison une saison réussie.

Les navettes des plages ont franchi le cap des 60 000 personnes transportées (50 000 en 2012). Ce succès nous conforte dans notre choix et dans notre volonté de renforcer le dispositif.

La Maison de l'Oralité et du Patrimoine ainsi que les festivals ont connu aussi une belle affluence.

Mais c'est l'heure de la rentrée. Rentrée scolaire tout d'abord avec l'ouverture d'une nouvelle classe en CE1 et la mise en œuvre des nouveaux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en maternelle et élémentaire. Les débuts sont prometteurs.

Les travaux de la maternelle ont été achevés pour cette rentrée. Après ceux de l'école élémentaire, ils viennent clôturer un programme important mais nécessaire d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire Saint-Exupéry. La prochaine étape sera celle du réaménagement des espaces extérieurs.

Rentrée associative aussi avec le forum du 14 septembre qui a réuni au complexe sportif plus de 60 associations locales, tous domaines d'activités confondus. Merci à tous les bénévoles et à l'office municipal des sports pour cette belle journée de convivialité et d'échange.

Rentrée municipale enfin avec le conseil du 13 septembre qui a validé le projet porté par le conseil municipal des enfants : Le skatepark, c'est parti !

Livraison prévue pour la fin d'année. Merci et bravo aux jeunes qui travaillent depuis de nombreux mois à la réalisation de cet équipement tant attendu, et qui, présents le soir du conseil, ont reçu les applaudissements de leurs aînés.

Le chantier du jardin public du centre-ville est aussi sur le point de démarrer avec la définition du projet d'aménagement qui fera de cet espace un lieu de vie et d'animation. Les derniers logements du programme HLM « Le Boudigau » viennent d'être livrés au terme d'une opération de démolition-reconstruction permettant de créer 10 logements nouveaux. Une étude du littoral va être initiée avec le concours du GIP « Littoral Aquitain » afin de définir les enjeux et priorités préalables à la mise en œuvre de moyens de protection contre l'érosion du trait de côte, particulièrement au droit du secteur de la Savane. Notre opération d'aménagement de la zone des « Deux Pins », concernant le nouveau lotissement communal et la construction de la nouvelle maison de retraite, est toujours en phase administrative d'autorisation. Nous restons bien sûr totalement mobilisés sur ce dossier très important pour les nombreux acquéreurs intéressés ou résidents concernés. Enfin, avec l'approbation de la 4<sup>e</sup> modification du PLU, un programme mixant activités libérales et logements en locatif et accession à prix maîtrisés sera développé avenue Foch en sortie de Capbreton.

Bonne rentrée à toutes et à tous, et à très bientôt.

A stylized, handwritten signature in black ink.

Patrick Laclédère  
Maire de Capbreton



Le maire avec les forces de sécurité à l'issue d'une réunion hebdomadaire du contrat local de sécurité.

## Bonne coordination

Excepté pour les pompiers qui ont vu leur nombre d'interventions augmenter, la saison a été qualifiée de « calme » par les forces de sécurité (gendarmes, policiers municipaux, MNS CRS et civils), avec une baisse significative des faits délictueux. Lors du bilan de fin de saison, le maire a salué le travail de chacun et souligné la parfaite coordination entre les différents intervenants, résultat d'un travail entrepris depuis plusieurs années.

## ➔ Rouler en toute sécurité



Route rénovée avec bande cyclable sécurisée.

Le développement et la sécurisation des pistes cyclables et des liaisons douces sont des objectifs forts de la municipalité et de la communauté de communes Macs qui a la compétence voirie. Cela correspond à la demande locale et touristique ainsi qu'aux impératifs de développement durable.

La création de la voie verte en 2011 (8km sur Capbreton) a permis de rénover des équipements existants et de les sécuriser. De nouveaux tracés ont également été aménagés comme le long du Boudigau, l'année dernière.

Chaque fois que cela est possible, une liaison douce est ajoutée aux voiries qui sont requalifiées. Pour la saison 2013, trois nouveaux aménagements ont été réalisés avenue de Bouheben, rue des Campeurs et rue du Bouret. Ces voies ont été entièrement rénovées avec la création de bandes cyclables sécurisées.

Pour encore plus de sécurité, la rue du Bouret qui dessert le collège est désormais en sens unique de l'avenue du Maréchal-Leclerc vers le boulevard des Cigales.

# Les Alouettes en bonne voie



Le chantier de réhabilitation des réseaux a débuté fin septembre sous maîtrise d'ouvrage du Sydec.

Le réaménagement de l'avenue des Alouettes est un des chantiers importants de cette rentrée. Très fréquentée, surtout en saison, cette voie avait besoin d'être refaite. Avant de lancer les travaux de réfection de la voirie, il faut commencer par reprendre les réseaux. Débutée fin septembre, cette première phase devrait durer

un mois. En plus des travaux de rénovation, la communauté de communes a prévu, en concertation avec la mairie, la création d'une piste cyclable qui rejoindra la voie douce de l'allée du Boudigau, en centre-ville, et le futur jardin public via l'avenue Georges-Clémenceau.

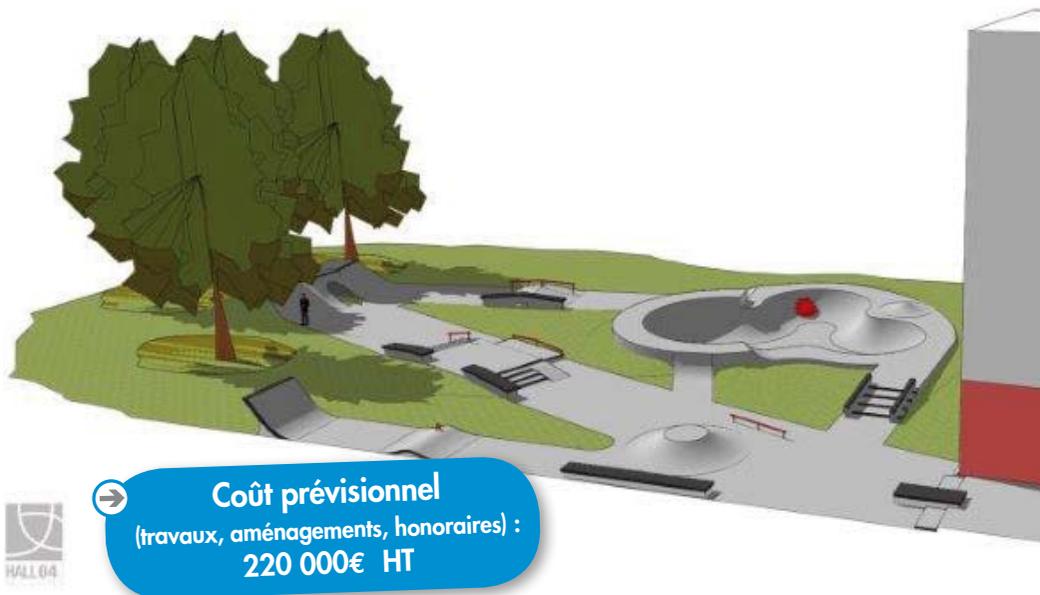
## Un jardin public en préparation



Le paysagiste du cabinet Arpage, choisi pour travailler sur le jardin public, vient de présenter un avant-projet d'aménagement.

Le jardin public devrait comprendre une aire de jeux pour les enfants, un boulodrome, des zones de repos et de pique-nique, un lieu de spectacle et d'animation avec gradins, une promenade ombragée, des fontaines à eau et des sanitaires. Il intégrera les allées du Boudigau avec la possibilité d'installer des « belvédères » en surplomb de la berge de la rivière. La place des Déportés, située de l'autre côté de l'avenue Clémenceau sera également réaménagée.

# Sur des roulettes !



→ **Coût prévisionnel**  
(travaux, aménagements, honoraires) :  
**220 000€ HT**

Le projet de skatepark de la société Sarl Hall04, présenté par le Capbretonnais Jean-Baptiste Picot, a été validé par les élus du Conseil municipal des enfants (CME) et par leurs aînés.

Le futur espace comportera un parcours de street et une zone de bowl. Conçu pour accueillir les débutants comme les confirmés, il sera situé au stade, à côté du mur à gauche. Ce site permet d'offrir l'emprise nécessaire dans un environnement accessible, sécurisé et éloigné des habitations (afin de limiter les nuisances sonores).

C'est un lieu de forte convergence et à la vue de tous, qui devrait rencontrer un vrai succès auprès des jeunes et des familles.

Le concept d'équipement intégré avec une structure béton a été retenu car il présente des avantages par rapport aux structures modulaires standardisées : durée de vie supérieure, coût d'entretien faible, émissions sonores réduites, esthétique et intégration au site, agrément d'utilisation et pertinence du projet.

## Lotissement/EHPAD : ça avance !

Une récente réglementation impose un changement de calendrier dans le programme du lotissement les Deux Pins. Ces obligations inattendues entraînent une augmentation de la durée de la phase administrative de plusieurs mois. Prévue initialement à l'automne 2013, les attributions ne pourront démarrer qu'au printemps 2014. La réunion de présentation du lotissement et de l'EHPAD est donc décalée au mois de janvier.

### Un site internet dédié

Pour informer au mieux les Capbretonnais et les familles concernés par ce projet, un site internet consacré au lotissement est en cours de création. Il sera prochainement en ligne et proposera des informations pratiques (plans de situation, documents admi-

nistratifs...) ainsi qu'une visite virtuelle du futur lotissement.

Concernant le futur EHPAD situé sur le même site que le lotissement, le dossier en est au stade de l'avant-projet sommaire. Un premier rendu de l'équipe d'architectes a été présenté. Le Centre Communal d'Action Sociale, qui pilote ce projet, a fait remonter des remarques d'agents et d'élus pour améliorer le projet. Parallèlement, une recherche de fonds au niveau départemental, régional et national est lancée.



## → HLM Le Boudigau aux chevreuils



Après une première phase de travaux et la livraison des 22 premiers logements l'année dernière, l'Office public de l'habitat des Landes a poursuivi le chantier de la résidence du Boudigau, quartier des Chevreuils.

Cet important chantier de démolition des 20 logements existants depuis 1959 et de reconstruction de 30 nouveaux est achevé. Les 8 nouvelles familles ont pris possession des lieux fin septembre dans ce quartier où la convivialité et la solidarité sont un art de vivre.

→ **Trente logements sociaux, labellisés BBC (Bâtiments Basse Consommation) dont dix-huit individuels et douze collectifs du T2 au T4.**

## → Avenue De Lattre rénovée



*Nettoyage des trottoirs après les travaux de réfection de la voirie.*

Très empruntée puisqu'elle relie le front de mer au centre-ville, l'avenue de Lattre-de-Tassigny a été rénovée après la saison. Les travaux de voirie ont été réalisés et financés par la communauté de communes Macs.

## ➔ Abattage réglementé

Pour préserver le caractère boisé de la zone urbaine de Capbreton, tout abattage d'arbres est soumis à une déclaration préalable à la mairie.

Il est instauré, sur l'ensemble du territoire de la commune, l'obligation d'accompagner l'abattage de tout arbre, hors opération de construction, par **la plantation d'un nouveau spécimen de la même essence.**

Cette réglementation a été votée par le conseil municipal en 2011 dans son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Ce document exprime les orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de protection de l'environnement.

Des mesures qui tendent à favoriser, le maintien du couvert végétal et, d'une manière générale, du caractère boisé de la commune.



## ➔ Entretien

Élaguer les arbres et végétaux qui empiètent sur la voirie communale ou sur les propriétés voisines, maintenir son jardin en « état de débroussaillage » (art. L321-5-3-1 Code forestier) sont obligatoires.

# Lutter contre l'érosion du littoral



Les plages du sud sont les plus touchées par l'érosion.

La commune souhaite renforcer sa stratégie de gestion du risque d'érosion naturelle de la côte.

La priorité est d'identifier les enjeux et d'évaluer les risques. Une étude permettra de prévoir des scénarios de gestion et de trouver la combinaison de moyens la plus appropriée pour ralentir le processus d'érosion.

Une réunion avec le GIP Littoral et les partenaires potentiels (État, Région, Département) s'est tenue à la mairie, début septembre. Les communes de Labenne et d'Hossegor y participaient.

Dans un deuxième temps, le Conseil municipal devra délibérer sur la mise en place d'un comité de pilotage et sur la consultation des bureaux d'études.

### Le point avec Alain Marron, adjoint Travaux et environnement :

« Mettre en œuvre localement une gestion durable de la bande côtière est nécessaire. Ce n'est pas une démarche nouvelle à Capbreton puisque nous avons mis en place le transfert hydraulique de sable (bypass) et construit des épis en 2008. Nous effectuons également chaque année des travaux de protection dunaire (plantation d'oyats, installation de ganivelles,

dépôt de branchage sur la dune, aménagement d'accès...). Le by-pass a des résultats très positifs. Sur la plage Centrale et au Prévent, nous sommes quasiment arrivés à un équilibre sédimentaire. La problématique reste cependant posée au sud du littoral et notamment plage de La Savane.

Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin en associant l'ensemble des acteurs concernés dont le GIP Littoral qui apporte aux collectivités assistance et expertise gratuites. »



# Des eaux sous haute surveillance



Le maire, le président et le responsable des services techniques du Sivom Côte-Sud dans le nouveau local d'analyses des eaux de baignade situé à la maison du port.

Durant la période de suivi officiel des eaux de baignade, la réglementation en vigueur prévoit la réalisation d'un prélèvement entre 10 et 20 jours avant l'ouverture de la saison, puis durant la saison, un minimum de deux prélèvements par mois. Soit six prélèvements obligatoires par plage.

À Capbreton, plus de 500 prélèvements ont été réalisés durant la période d'ouverture des plages. Les résultats d'analyse de tous les prélèvements effectués étaient conformes à la réglementation

## Une analyse par jour

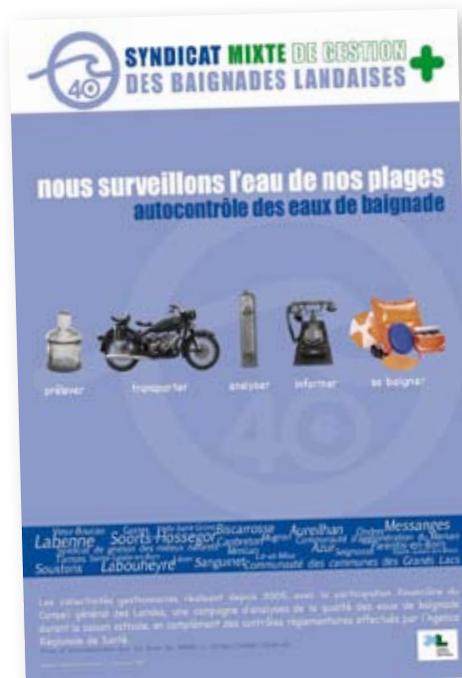
Cette saison, des contrôles sanitaires officiels obligatoires ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS, ex-DDASS) une fois par semaine.

De plus, des auto-contrôles supplémentaires et non obligatoires ont été effectués par le Syndicat mixte de gestion des baignades landaises chaque semaine (deux fois par semaine pour Notre-Dame et la Centrale).

**D'autre part, cette année,** des analyses d'auto-surveillance ont été effectuées tous les jours par le Sivom Côte-sud à l'aide de matériel mis à disposition par le Syndicat mixte départemental d'équipement des communes (Sydec). Les résultats étaient connus chaque jour, avant l'ouverture des plages.

## Bouret-Boudigau aussi

Le Syndicat mixte de rivières Bouret-Boudigau (SMRBB) effectue également des prélèvements quotidiens (du lundi au vendredi) dans le Bouret et dans le Boudigau dont la coloration des eaux est naturelle. Elle est liée à la présence de sédiments en suspension (source SMRBB).



## ➔ Plage nettoyée



Les collégiens de J. Rostand ont participé au nettoyage de la plage de La Pointe.

Le centre E. Leclerc de Capbreton a organisé la troisième édition de l'opération "Nettoyons la nature", en partenariat avec le Conservatoire du littoral, l'ONF (Office National des Forêts) et la commune.

# Une rentrée très classe

La rentrée 2013 n'a pas manqué d'apporter son lot de nouveautés au groupe scolaire Saint-Exupéry. De nouveaux temps d'activités périscolaires, une école maternelle rénovée et une classe de plus pour l'élémentaire où les effectifs... s'envolent. Au tableau !



## ➔ Bonne table



Alain Rousset, président du Conseil régional, entouré des élus locaux, du directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale et du proviseur, a inauguré le nouveau restaurant scolaire du lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration et du commerce Louis Darmanté. Coût des travaux financé par la région Aquitaine : plus de 2 millions d'euros.

## ➔ Les écoles de Macs à l'heure du numérique



La communauté de communes Macs poursuit son engagement pour le développement du numérique dans les écoles. Après les CE2, CM1 et CM2 (cycle 3), les tableaux numériques interactifs (TNI) arrivent également dans les classes de CP et CE1. Chaque enfant du cycle 3 disposera également d'une tablette numérique avant la fin de l'année

# Saint-Exupéry décolle !



Une nouvelle classe avait été construite dès 2010.

Au vu de ses 320 élèves, une classe supplémentaire a été ouverte à l'école élémentaire Saint-Exupéry. Cela permet de réduire le nombre d'élèves par classe. Une bonne chose pour les enfants, comme pour les enseignants. Une réunion avec le directeur, le maire, l'adjointe Éducation famille et

le responsable du pôle Enfance jeunesse a permis d'organiser rapidement l'ouverture de cette classe. Elle a été facilitée par l'anticipation de la commune qui, constatant l'augmentation des effectifs, avait construit une nouvelle classe lors des travaux de 2010.

## Une maternelle toute belle



La rentrée des 180 plus petits s'est effectuée dans une maternelle agrandie et réaménagée.

Les travaux ont été réalisés durant l'été, pour un total de plus de 404 000€ HT.

### ➔ Investir pour l'école

De 2011 à 2013, le coût des travaux à la maternelle s'élève à 982 000 € dont 367 000 € de subventions (État, ministère de l'Intérieur, Conseil général).

La prochaine étape sera l'aménagement extérieur de l'école élémentaire.

## Les TAP : des activités gratuites



Présentation d'une danse en images avant la mise en pratique avec le Studio d'arts chorégraphiques

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont de nouveaux temps d'éveil et de sensibilisation mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils se déroulent les **lundis, mardis, jeudis et vendredis**, dans les locaux du groupe scolaire Saint-Exupéry, de **13h30 à 14h15 pour l'école élémentaire**, et de **15h45 à 16h30 pour l'école maternelle**.

Ils sont organisés par la commune avec différents partenaires et permettent aux enfants de découvrir sur un mode ludique

d'autres activités, complémentaires des apprentissages scolaires. Ces activités culturelles, artistiques, manuelles, sportives, environnementales et citoyennes sont gratuites et facultatives.

Les intervenants sont des animateurs municipaux et des représentants du secteur associatif local. D'autres intervenants seront associés aux TAP notamment avec le concours de la communauté de communes Macs.

### Concertation

Un comité de pilotage, associant les ensei-

### Les associations s'engagent dans les TAP

La commune a demandé aux associations capbretonnaises d'intervenir aux côtés de l'équipe pédagogique municipale dans l'animation des Temps d'Activités Périscolaires. En fonction des objectifs de la réforme des rythmes scolaires, de la réglementation et des disponibilités des associations, un partenariat s'est mis en place entre la commune et le secteur associatif.

**Les associations qui interviennent au premier trimestre :** Aérofit 40, Anglais Tee time, Arts libres, Arts mêlés, Cinenfance, École de cirque, OMS, Studio d'arts chorégraphiques, Talents d'enfant, Tassadour, Yoga/Art Therapy ...

gnants et l'association des parents d'élèves a été constitué avant l'été pour conduire et nourrir le projet.

Il assurera le suivi et l'évaluation du dispositif qui, si nécessaire, pourra être revu.

### Information

En juin, les parents d'élèves ont reçu un courrier explicatif. En juillet, le bulletin municipal a consacré un article au dispositif qui, en septembre, a fait l'objet d'une réunion ouverte aux parents et aux enseignants

## → Découverte du monde

Les activités proposées aux enfants s'articulent autour de la découverte des 5 continents (Afrique, Amérique, Asie, Europe, Océanie) que l'on retrouve dans les activités proposées aux enfants.

**Exemples :** initiation au hockey et apprentissage du haka (photos ci-contre), calligraphie, cirque du monde, contes d'ailleurs, création de mobiles ethniques, danse folklorique, anglais (immersion phonique), jeux de société sur l'Océanie, vidéos sur des villages d'Afrique...



## Centenaire



Début septembre, la maison de retraite Notre-Dame-des-Apôtres a fêté les 100 ans de Madeleine Suptel. Entourée de sa fille et de son gendre, elle a participé à la fête organisée en son honneur, aux côtés du maire, des résidents et du personnel.

## Conte à la maison de retraite



Spectacle de conte dans la cour de Notre-Dame des Apôtres cet été.

Ravis de leur excursion à Capbreton en août dernier, pendant le festival du conte, les deux pensionnaires imaginaires d'une maison de retraite, parrainés par la compagnie OPUS (Office des Phabricants d'Univers Singuliers) reviennent à Capbreton en 2014. Ils souhaitent rencontrer plus longuement les résidents de la maison de retraite Notre-Dame des Apôtres, organiser un atelier d'écriture et réaliser un album-souvenir.

# Le service social de A à Z

Le pôle social, lieu de ressources créé par la mairie, avenue Georges-Pompidou, accueille un ensemble de permanences très diverses. Leur dénominateur commun : le service au public. Inventaire, par bâtiment.



### Bâtiment A (allée du Boudigau)

CICAS (Centres d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés), Comité des œuvres sociales de la mairie, INSUP formation, La Source Landes Addiction, Le Secours populaire, Les Restos du cœur.

### Bâtiment B

ADAVEM (Association d'Aide aux Victimes et Médiation), Assistantes sociales de la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), Assistantes sociales de secteur (Conseil général des Landes), Association AIREL (Accompagnement Individuel à la Reprise d'Emploi dans les Landes), Association LISA (Landes Insertion Solidarité Accueil), CARSAT retraite, CCAS (Centre Communal d'action Sociale), CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS) - aide à domicile, Conciliateur de justice, Confédération nationale du logement,

FNATH (Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés), Office Public Départemental d'HLM, Protection judiciaire de la Jeunesse.

### Bâtiment C (avenue G. Pompidou)

ADEB (Association Dacquoise d'Enseignement Bénévole) - Cours de français, ADMR (association de service à domicile), AGIR abcd (Association générale des Intervenants Retraités/ coopération et développement), Assistantes sociales du centre de gestion, Comité de probation, Confédération Syndicale des Familles, CPAM (Caisse Primaire d'Assurance maladie), Médecine du travail (fonction publique territoriale), PASUL (Pôle d'Accès aux Soins Sud Landes), PMI (Protection Maternelle Infantile) - consultations nourrissons, Santé mentale.

## + d'infos

Toute l'équipe du CCAS vous accueille :

- ▶ Lundi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ Mardi : de 8h à 11h et de 13h30 à 17h
- ▶ Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

**Des élus à votre écoute sur rendez-vous :** Danièle Castebrunet, adjointe aux affaires sociales et Françoise Petit, déléguée au logement social.



# Une vie associative intense

Avec plus de cent groupes, clubs ou amicales, la commune dispose d'une dynamique associative solide. Le forum organisé par la ville et le comité des fêtes mi-septembre, a été l'occasion d'apprécier la multiplicité et la diversité des structures.



Plus de 60 associations ont participé au forum organisé au complexe sportif.

## Un rôle essentiel



L'adjoint aux Sports, avec les responsables de l'école d'athlétisme lors du forum.

### Présentation de Louis Galdos, adjoint aux sports :

« Les associations, et les bénévoles qui les composent, jouent un rôle essentiel dans la vie locale. Depuis le début de l'année, on compte 13 nouvelles associations. Mais il y a aussi les anciennes comme l'USC rugby ("l'ainée", créée en 1911), les Anciens Combattants (1919), l'USC pétanque (1922), la Nef capbretonnaise (1926), le comité des fêtes de la République (1936) ou encore l'Automne ensoleillé qui fête ses 40 ans cette année.

La municipalité tient à favoriser leur essor et soutient leurs projets en mettant à leur disposition des moyens matériels et humains et en accordant des aides financières.

Et puis, au niveau sportif, nous disposons d'un bel outil avec l'Office Municipal des Sports (OMS). Il fédère les 42 clubs et permet aux plus jeunes (6/8ans) de découvrir en deux ans les activités proposées par les associations sportives capbretonnaises par le biais de son école omnisport. L'OMS a aussi un club de plage, Les Marsouins, qui fonctionne tous les étés depuis 10 ans. »

→ Culture, économie, social, solidarité, tourisme, loisirs et sport... toutes les associations capbretonnaises sont répertoriées sur le site internet de la ville :

[www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr) ou disponibles en mairie.

Vous pouvez y trouver leurs coordonnées et les noms des responsables.

## ➔ Vos papiers, s'il vous plaît !

Tout enfant, dès sa naissance, peut obtenir **une carte nationale d'identité**.

Cette carte est gratuite jusqu'à la mise en place de la carte nationale biométrique (directive européenne) prévue en 2014.

Prendre rendez-vous au **05 58 72 13 92** aux horaires d'ouverture de la police municipale.

Pour les Cartes nationales d'identité, un agent peut se déplacer au domicile des personnes handicapées.

## ➔ Passeport

L'instruction et la remise des passeports biométriques s'effectuent à la police municipale, rue Esby, en face du marché.

Instruction des dossiers uniquement sur rendez-vous :

Mardi et jeudi : **08h30 - 11h30**

Mercredi : **08h30 - 11h30**  
**13h30 - 16h30**

**Samedi matin** uniquement pour les cas urgents (décès, voyage professionnel, maladie) sur présentation d'un justificatif.

### Tarifs :

▶ **17€** jusqu'à 15 ans

▶ **42€** de 15 à 17 ans

▶ **86€** pour les adultes

## ➔ Bienvenue

De nouveaux professionnels sont récemment arrivés à Capbreton.

▶ **Pizza Tina (restaurant)** - Les Terrasses Notre Dame du Port II – avenue Notre Dame (anciennement Chez Tom).

▶ **Le Cabarete (restaurant)** - 31 avenue du Maréchal Leclerc (changement de propriétaire).

▶ **Stéphanie Lallemand**, psychologue libérale, ZA les Deux Pins, Espace Dunes, 7 rue de la Palinette.

# Mémoire de marins



Sur les traces de marins de Capbreton.

« La cale Fanny », baptisée ainsi en l'honneur d'une belle et jeune Capbretonnaise, était un endroit emblématique du port de Capbreton. Les travaux d'urbanisme en 1973 et la création du pont Bonnamour ont eu raison de sa fréquentation et l'ouvrage s'est dégradé au fil du temps. Très fréquentée dans les années 50 et 60, rendez-vous incontournable des marins, et point de départ de la flottille sardinière et des pinasses capbretonnaises, la cale « Fanny » est un endroit chargé d'Histoire et d'histoires...

À quelques mètres de là, l'hôtel du Centre et son mythique bar, familièrement appelé « Le trou » était, quant à lui, le point de départ des histoires et légendes imagées des marins de la ville. La commune souhaitait conserver ce lieu chargé d'histoire dans

son patrimoine local et, grâce à la communauté de communes Macs qui a réhabilité les lieux en 2012, c'est désormais chose faite.

C'est dans la même logique que le Sivom Côte-Sud a souhaité réhabiliter la cale « Fanny » et préserver ainsi un petit bout du Capbreton d'hier, celui des marins, des pêcheurs de pibales, des harponneurs de baleines qui firent la réputation de « la ville aux 100 Capitaines ».

Aujourd'hui ces travaux s'inscrivent dans un projet plus vaste de réhabilitation de l'histoire et du patrimoine maritime local, et sont le point de départ d'un projet de balade thématique sur les traces des marins de Capbreton.

## La pêche aux macro-déchets



Le Comité National des Pêches, en partenariat avec la Fédération de la plasturgie, a mis en place un programme expérimental et innovant de collecte des macro-déchets en mer. Franck et Michel Duhaa, patron et armateur de l'Arc-en-ciel au port de Capbreton, se sont portés volontaires.

Avec leur équipage, ils récupèrent les plastiques flottants à l'aide d'un filet spécialement conçu pour la dépollution marine.

Les déchets récupérés sont ensuite triés et étudiés en vue de leur revalorisation.

Les plaisanciers du port (via le club nautique UNPC) facilitent le ramassage en signalant les zones où ils ont constaté des déchets flottants.

# Changeons de Cap

Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie

« Tout va bien sous le soleil » tel pourrait être le refrain choisi de la majorité municipale. L'été radieux ne peut masquer un bilan de saison mitigé pour nos concitoyens capbretonnais : La circulation reste infernale en cœur de ville, les pistes cyclables dangereuses à chaque intersection de rue, le stationnement des voitures laissé à la liberté totale des conducteurs sur nos trottoirs, une aire de camping-cars qui saccage l'équilibre environnemental si fragile au pied des dunes et dont les véhicules encombrant intempestivement le moindre espace vert devant nos maisons et sur nos places, des tapages nocturnes et de nombreux cambriolages sur l'ensemble de la commune... et c'est peu de le dire...

Alors, oui, nous savons que Capbreton est une station balnéaire et que ses habitants doivent faire preuve de patience et tolérance quand les touristes affluent ; mais doit-on tout supporter sans « broncher » ? Doit-on rester résignés face au laxisme de la Municipalité ?

Nos attentes sont nombreuses en cette rentrée 2013. Dans TOUS les domaines que gère la Mairie. Un exemple (faute de place dans ce bulletin), celui de la Petite Enfance : L'annonce de tablettes numériques - l'arbre - dans nos écoles ne doit pas cacher la forêt. Les travaux pour les maternelles ont été très coûteux et ne sont toujours pas achevés ; n'aurait-il pas mieux fallu construire une nouvelle école à la mesure des effectifs qui grossissent année après année et dont la scolarisation des moins de trois ans est impossible ? La crèche inaugurée en 2008 laisse déjà apparaître une gestion de bout de chandelle ; on est en droit d'attendre mieux, notamment dans l'équipement des espaces extérieurs et du stationnement anarchique et mal conçu devant le bâtiment... Ce n'est pas faute, de notre part, d'en saisir la Municipalité avec une régularité de métronome. Mais on nous répond infailliblement « on verra, plus tard, pas de budget aujourd'hui... ».



Stéphanie Dubarry et Jean François Costabadie, élus de la liste Changeons de Cap.

Paradoxalement, ce qui a été budgété et voté n'est pas forcément réalisé en temps utiles et reporté année après année ; dans le même temps on puise dans le budget des « dépenses imprévues » pour équilibrer des dépenses de fonctionnement (comprendre, entre autres, les effectifs toujours plus nombreux), ou pour payer des bureaux d'études. **Où sont les priorités de l'équipe en place ? Quelles améliorations pour l'usager, les familles, les enfants... et le contribuable ?**

## Chers capbretonnais

Les vacances sont terminées pour la plupart d'entre nous et je souhaite que nous puissions avancer ensemble, dans une opposition constructive, afin d'essayer de régler quelques problèmes récurrents dans notre cité.

Le 1° est posé, pour la nième fois par un capbretonnais dont je vous cite quelques passages du courriel qu'il m'a adressé :

"...Le stationnement des véhicules sur les trottoirs ne laisse aux piétons d'autre choix que de marcher sur la chaussée au milieu de la circulation... L'été les familles aiment se promener à pied, ici c'est un danger permanent.

Même les représentants municipaux se garent sur les passages cloutés devant la mairie...

Ce n'est pas la peine que le CISP se réunisse hebdomadairement pour ne pas régler un problème de sécurité aussi grave. La Police municipale manque-t-elle de stylos et de carnets ? ...

Ce n'est pas quand une poussette sera passée sous un 4X4 qu'il faudra pleurer...

Capbreton c'est l'anarchie complète, aucun respect d'autrui, ni même des lois de la

république, on se gare sur les trottoirs..., les piétons, les poussettes, les personnes âgées ou handicapées risquent leur vie sur la chaussée.

Est-ce une volonté politique ou juste de la négligence ?..."

En tant que capbretonnais et conseiller municipal, j'adhère complètement à cette critique et désapprouve l'attitude inconsciente de la municipalité vis-à-vis de ce sujet.

Je demande donc que tous les capbretonnais se joignent à moi pour faire réagir la majorité municipale.

En octobre 2011, dans le magazine municipal n° 127, l'opposition a déjà évoqué cette situation inacceptable. Rien n'a été fait, combien de fois faudra-t-il encore le répéter ?

Fritz Köhler  
fritz.kohler@orange.fr

# À bon port avec **Escale info**

Initiée par la communauté de communes MACS et installée à Capbreton depuis juin 2012, l'Escale Info propose une information complète aux jeunes et aux familles. Elle accueille de nombreuses permanences.



L'Escale info, un espace d'information pour les jeunes et les familles.

## LES PERMANENCES

### CAF

(Caisse d'Allocations Familiales des Landes)

► sur rendez-vous le lundi matin et le vendredi après-midi.

► sans rendez-vous le lundi de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h30 à 12h30.

Tél : 0810 25 40 10.

### CDAD

(Conseil Départemental de l'Accès au Droit)

Permanences gratuites d'information juridique :

► 1<sup>er</sup> vendredi du mois, permanence d'un notaire de 14h à 15h.

► 2<sup>e</sup> vendredi du mois, droit du consommateur, droit du salarié, permanence de 14h à 17h.

► 3<sup>e</sup> vendredi du mois, permanence d'un huissier de justice de 13h30 à 14h30.

► Dernier vendredi du mois, permanence

d'un avocat de 13h30 à 16h30.

Sur rendez-vous au **05 58 41 09 51**.

### AMCF

(Accueil Médiation et Conflits Familiaux)

L'association propose un service de médiation familiale, d'accueil, d'écoute et d'orientation, les lundis après-midi et jeudis matin, sur rendez-vous au **05 58 46 39 00**.

### RAM

(Relais Assistantes Maternelles)

Une animatrice intervient le mardi et le jeudi après-midi pour soutenir et accompagner les futurs ou jeunes parents dans leur recherche d'un mode d'accueil.

Sur rendez-vous au **06 77 13 98 40**.

### Mission Locale des Landes

Une conseillère accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en marge du système scolaire dans leur projet professionnel. Sur rendez-vous au **05 58 49 30 93**.

## → Une borne CAF



De gauche à droite : François Corbi, vice-président de la CAF des Landes, Éric Kerrouche, président de MACS, Chantal Rémy, directrice de la CAF des Landes, Anne-Marie Cancouët, vice-présidente enfance-jeunesse de MACS.

Une borne de la Caisse d'Allocations Familiales a été installée à l'entrée de l'Escale Info. Elle est **en libre service 24h sur 24, 7 jours sur 7** et permet aux allocataires d'effectuer des démarches simples et rapides. Avec son numéro d'allocataire et son code confidentiel, il est possible de consulter son compte, ses coordonnées, ses paiements et ses remboursements.

Il est également possible d'éditer une attestation de paiement, des formulaires de demandes de prestations et de faire une simulation pour l'aide au logement.

## → LABEL

L'Escale Info est labellisée « Point info famille », « Point d'Accès au Droit », Bureau Information Jeunesse et fait partie d'un réseau national des centres d'information et de documentation jeunesse.



17, av. Georges-Pompidou

Tél.: 05 58 41 09 51

escaleinfo@cc-macs.org

Lundi - vendredi :

9h - 12h30 et 13h30 - 17h30

## OCTOBRE

- 7 au 13 octobre •  
Exposition d'automne du Cercle des Arts, salles municipales
- 8 au 20 octobre •  
« Bison ravi » exposition autour de Boris Vian, Maison de l'Oralité et du Patrimoine
- 10 octobre - 18h30 •  
Rencontre avec Nicole Bertolt, association Boris Vian - Maison de l'Oralité et du Patrimoine
- 11 octobre - 20h30 •  
Théâtre « L'Assiette », salle de spectacle Ph'Art (en partenariat avec le collège Jean Rostand et Macs)
- 13 octobre •  
Vide grenier du Seignosse Capbreton Football Club, place du marché
- 14 au 18 octobre •  
Braderie de l'ADMR, salles municipales
- 17 au 23 octobre •  
Festival international du film et film d'animation pour les jeunes, cinéma Le Rio
- 19 octobre •  
Journée cartes et jeux de hasard, médiathèque L'Écume des jours
- 19 octobre - 18h •  
Ciné-rencontre « Les Conquérants », cinéma Le Rio
- 19 octobre - 20h •  
Théâtre « Chéri, faut qu'on parle », salle de spectacle Ph'Art
- 20 octobre •  
Paroiss' en fête, salles municipales
- 20 octobre - 18h •  
Ciné-mémoire « Les Visiteurs du soir », cinéma Le Rio
- 25 octobre - 20h30 •  
Concert Mathieu Boogaerts, salle de spectacle Ph'Art (en partenariat avec le Sivom Côte Sud et les Bourdaines)
- 26 octobre •  
Bric à brac de l'Amicale Pey de Moun, ancienne caserne des pompiers

- 27 octobre - 15h •  
Après-midi dansant par le comité des fêtes, salles municipales
- 31 octobre - 20h30 •  
Phare Jazz Harold Lopez Nussa quartet, salles municipales

## NOVEMBRE

- 3 novembre - 18h •  
Mois du doc « Sous les bulles », cinéma Le Rio
- 5 au 23 novembre •  
Exposition de l'Atelier Pey du Moun, médiathèque L'Écume des jours
- 16 novembre - 20h •  
Théâtre « Panique à la maison de retraite », salle de spectacle Ph'Art
- 16 et 17 novembre •  
Salon du chocolat, salles municipales
- 17 novembre - 18h •  
Mois du doc « Après l'hiver, le printemps », cinéma Le Rio
- 18 au 22 novembre •  
Braderie de jouets de l'ADMR, salles municipales
- 22 novembre - 19h •  
Conte, création en chantier « Machintruc » par Alberto Garcia Sanchez, salle de spectacle Ph'Art
- 23 novembre - 20h30 •  
Phare Jazz Denise King quartet, salles municipales
- 25 au 30 novembre •  
Exposition d'hiver du Cercle des Arts, salles municipales
- 29 novembre - 20h30 •  
Danse « Gare ou sel » par la compagnie Les Arts mêlés, salle de spectacle Ph'Art

## DÉCEMBRE

- Début décembre •  
Téléthon, salles municipales
- 1<sup>er</sup> décembre - 18h •  
Ciné-mémoire « Larmes de joie », cinéma Le Rio
- 7 décembre - 20h •  
Théâtre « Les Fonctionnaires », salle de spectacle Ph'Art
- 7 et 8 décembre •  
Fêtes de la Saint-Nicolas, centre-ville
- 14 décembre •  
Journée Top 4 de la meilleure animation, médiathèque L'Écume des jours
- 14 au 17 décembre •  
Conte, stage « La parole en mouvement » dirigé par Alberto Garcia Sanchez, Maison de l'oralité et du Patrimoine
- 21 et 22 décembre •  
Cirque Roger Lanzac, parc de loisirs du Gaillou
- 24 décembre - 20h •  
Embrassement de la torèle par une personnalité locale et animations, place Saint-Nicolas
- 31 décembre •  
Réveillon par le comité des fêtes, salles municipales



Retrouvez l'agenda culturel de la ville dans le programme joint au journal municipal

## En direct de la Maison de l'Oralité et du Patrimoine

Depuis son inauguration le 5 juillet dernier, plus de 4 000 visiteurs ont découvert les richesses du patrimoine local. Le livre d'or témoigne de leur enthousiasme pour ce nouveau lieu de vie et d'animations culturelles.

### Livre d'or, extraits

« Cette Maison porte en elle « nos mémoires », l'oralité fait partie de cette culture qui s'enrichit de « l'autre ». Vive Capbreton, merci de ce moment ». **Yamina Benguigui, ministre déléguée à la Francophonie.**

« L'universalité du Patrimoine a de l'avenir ». **Frédéric Vilcocq, conseiller culture au conseil régional d'Aquitaine.**

« Un beau musée, très très réussi ! Je suis passée avec des amis qui étaient très impressionnés. Merci pour cette belle installation moderne et instructive en même temps. Amicalement ». **Régina Engel.**

« Merci pour ce magnifique travail de mémoires et de recherches sur notre belle ville de Capbreton dont j'ai découvert l'histoire ». **Christelle.**



# MOP

### Hommage à Boris Vian

La Maison de l'Oralité et du Patrimoine et la médiathèque L'Écume des jours s'associent pour rendre hommage à Boris Vian, artiste cher à Capbreton. Découvrez ou redécouvrez la vie et l'œuvre de cet artiste exceptionnel à travers une exposition du 8 au 20 octobre et une rencontre le 10 octobre à 18h30 à la MOP avec Nicole Bertolt, de l'association Boris Vian.

### → Pôle de l'Oralité

Premier pôle conte en Aquitaine, la Maison de l'Oralité a pour but de développer l'art de la parole et sa diffusion. Véritable écrin pour les conteurs, elle est un espace ressource de création et de formation, mais aussi de restitutions publiques.

**Prochain événement :** résidence de création du conteur **Alberto Garcia Sanchez**. Avec une présentation publique gratuite le **22 novembre à 19h** à la salle de spectacle Ph'Art du casino municipal.

Avenue des Arènes 40510 Seignosse-le-Penon . Tél. : 05 58 43 17 78  
Fax : 05 58 43 11 23 - [www.bourdaines.com](http://www.bourdaines.com)

• **Olivia Ruiz**  
28 novembre à 21h

• **Roberto Fonseca**  
15 décembre à 21h



OUVERTURE DES PORTES 20h PLACEMENT LIBRE ET ASSIS

Magasins Fnac, Carrefour, Géant, 0 892 68 36 22 (0,34 €/min), [www.fnac.com](http://www.fnac.com) - Leclerc, Virgin, Cultura : [www.ticketnet.fr](http://www.ticketnet.fr)

INFOS : LES BOURDAINES 05 58 43 17 78

## Naissances

- |         |                               |         |                       |
|---------|-------------------------------|---------|-----------------------|
| • 25/06 | Tony Roques                   | • 12/08 | Enoah Gauthier Gravey |
| • 26/06 | Nathan Mestier Monteiro       | • 12/08 | Mathieu Lasserre      |
| • 04/07 | Malik Frager                  | • 16/08 | Mia Daalmeijer        |
| • 09/07 | Nicodem Urgagowich Mesnier    | • 19/08 | Louka Labrouche       |
| • 20/07 | Paul Sabbatorsi               | • 20/08 | Lou Frager            |
| • 22/07 | Noé Larricq Fourcade Gandrand | • 24/08 | Ash Adams             |
| • 23/07 | Jeanne Victoire Bardoux       | • 25/08 | Tiago Deprez          |
| • 31/07 | Lou Callois                   | • 29/08 | Nathan Ehrhard        |
| • 02/08 | Simon Martinez Sarraute       | • 29/08 | Jade Bergez           |
|         |                               | • 29/08 | Maïalen Secat         |
|         |                               | • 05/09 | Raphaël Donjon        |

## Mariages

- |         |   |         |  |
|---------|---|---------|--|
| • 12/07 | Chrystel Lahitte et Eric Haclin         | • 24/08 | Elodie Milhères et Steven Vendrin      |
| • 13/07 | Virginie Carrère et Jean-Fabien Brissot | • 31/08 | Julie Lafond et Vincent Darraïdou      |
| • 03/08 | Aurélie Gohier et Nelson Guerra         | • 21/09 | Sandra Trentin et Philippe Leroy       |
| • 10/08 | Dania Collette et Carlos Bento          | • 24/09 | Ghislaine Bergès et Jean-Claude Gillet |

## Décès

- |                       |  |         |   |
|-----------------------|--|---------|---|
| • 25/06               | Jean-Marie Tisé, 73 ans                      | • 06/08 | Roger Cazaux, 74 ans                          |
| • 26/06               | Jean Milhères, 88 ans                        | • 10/08 | Pierre Soques, 95 ans                         |
| • 1 <sup>er</sup> /07 | Hubert Miremont, 88 ans                      | • 15/08 | Suzanne Destribats, 93 ans                    |
| • 1 <sup>er</sup> /07 | Marie Villenave, 88 ans, veuve Dumercq       | • 10/08 | Clara Duviella, 92 ans, veuve Destribats      |
| • 02/07               | Jean-Jacques Labat, 71 ans                   | • 16/08 | Claude Labadie, 75 ans                        |
| • 03/07               | Francis Dupouy, 62 ans                       | • 19/08 | Henri Foulon, 66 ans                          |
| • 05/07               | Corinne Humbert, 51 ans                      | • 20/08 | Pierre Hummel, 89 ans                         |
| • 06/07               | Gilberte Darrieulat, 92 ans, veuve Lescamela | • 26/08 | Simone Lasmaries, 101 ans, veuve Lavielle     |
| • 09/07               | Eliane Milhoua, 75 ans, veuve Camgrand       | • 27/08 | Mathias Laborde, 76 ans                       |
| • 14/07               | Pierre Lesbats, 84 ans                       | • 08/09 | Germaine Pommiès, 98 ans, veuve Gonzalez      |
| • 15/07               | Ambroise Garnier, 85 ans                     | • 10/09 | Marie Lavigne, 92 ans, veuve Sorin            |
| • 17/07               | Lucette Watrin, 68 ans, épouse Vanbrugge     | • 11/09 | Raymond Jimenez, 77 ans                       |
| • 23/07               | Jacques Alban, 89 ans                        | • 12/09 | Eliane Heinen, 82 ans, épouse Roux            |
| • 26/07               | Rose Lefebvre, 95 ans, veuve Vaixelfisch     | • 14/09 | Jean-Claude Girault, 72 ans                   |
| • 31/07               | Madeleine Mendiburu, 66 ans, veuve Lavielle  | • 15/09 | Marie-Thérèse Darridole, 84 ans, veuve Galdos |
| • 02/08               | Serge Goudin, 72 ans                         |         |   |



## Nouveau bureau de vote

Pour faciliter les opérations de vote, un nouveau bureau a été créé au groupe scolaire Saint-Exupéry.

Tous les électeurs concernés par cette modification recevront un courrier à leur domicile précisant leur lieu de vote.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au service élections : **05 58 72 72 18** ou [michele.campo@capbreton.fr](mailto:michele.campo@capbreton.fr)

## Inscription sur les listes électorales

La municipalité invite les administrés, notamment ceux faisant partie de l'Union européenne, installés à Capbreton dans l'année, à venir s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013, munis d'un justificatif de domicile et d'identité.

Les personnes qui ont changé d'adresse sont priées de le signaler au service des élections.

Rappel des conditions pour être électeur dans la commune :

- soit y avoir son domicile réel (sans condition de résidence).
- soit y résider depuis au moins 6 mois.
- soit figurer au rôle d'une des contributions directes communales depuis 5 ans sans interruption.



➔ L'inscription se fait également en ligne sur le site de la Ville [www.capbreton.fr](http://www.capbreton.fr)

## Live to swim



Début septembre, Capbreton accueillait la Princesse Charlène de Monaco dans le cadre de l'opération « Live to swim » organisée en partenariat avec Capbreton sauvetage côtier pour sensibiliser les enfants à la sécurité aquatique.

## Festival du conte



Yamina Benguigui, ministre déléguée à La Francophonie, a ouvert le festival du conte.

## Fugue en Pays jazz



Les concerts gratuits de la place de l'Hôtel-de-Ville ont remporté un vif succès.

## Navette des plages



La navette gratuite a franchi le cap des 60 000 personnes transportées sur les trois circuits du 29 juin au 1<sup>er</sup> septembre.

## Déplacements doux



Toujours autant de succès pour la voie verte.



Réservation : 05 58 72 70 75  
ccas.capbreton40@orange.fr

www.capbreton.fr

# Semaine bleue

Pour la douzième année consécutive, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Capbreton propose une série d'animations dans le cadre de la semaine nationale des retraités et personnes âgées. Une Semaine bleue très prisée. Le millésime 2013 se déroulera du 21 au 25 octobre. Il est conseillé de réserver sans tarder. Témoignages.

## À ne pas manquer

À l'initiative et en partenariat avec la MSA Sud-Aquitaine et la Carsat Aquitaine, la Compagnie des Oliviers jouera la pièce de théâtre « **Griottes et Coccinelles** », **mardi 22 octobre à 14h30**, salle de spectacle Ph'Art au casino municipal. Deux dames de 69 et 84 ans parlent de leur vie, chantent sur le thème des aidants familiaux...



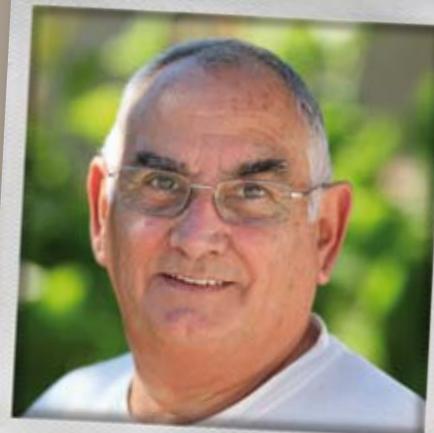
*Claude Azeau*

« À l'époque, j'étais conseillère municipale, j'ai fait trois mandats, je ne sais plus où j'ai trouvé cette idée, dans le journal ou à la télé, mais dès que j'en ai parlé à Bernard Verdier, l'adjoint et à Jean-Pierre Dufau, le maire d'alors, ils ont tout de suite été enthousiastes. La première année, l'animation s'est résumée à la projection d'un film dans l'après-midi. Cette idée, qui pourrait d'ailleurs être reprise pour les après-midi d'hiver, a eu un vrai succès et, d'année en année, la formule s'est étoffée. Étant infirmière, je voyais bien que les animations étaient très attendues. »



*Nicole Daunat*

« Je n'ai pas raté une Semaine bleue. Chaque année, il y a quelque chose de nouveau. Souvent des visites que l'on ne pourrait pas faire seul. Et puis, c'est l'occasion de faire la connaissance d'autres retraités. Il faut juste être parmi les premiers à s'inscrire, sinon il se peut qu'il n'y ait pas de place pour tout le monde. Par exemple, je n'ai pas pu visiter la ferme de Soustons où sont cultivées des cacahuètes. Une autre fois. Il y a tant de choses à faire ... »



*Bernard Nunes*

« J'ai été moniteur d'auto-école à Capbreton pendant dix-huit ans. Je ne sais pas si c'est l'influence de mon métier, mais dans la diversité des animations proposées, j'ai été particulièrement intéressé par tout ce qui concerne la sécurité. Celle des biens, la prévention d'une effraction, la sécurité routière ou encore comment se servir d'un défibrillateur. J'ai également apprécié les cours de pâtisserie. Ces animations nous donnent accès à des informations auxquelles on ne pense pas. »